

Demande de diffusion Panneau lumineux

Le panneau lumineux est un service gratuit proposé aux associations concelloises et du territoire.

Les demandes de diffusion doivent être transmises à l'accueil de la mairie ou par mail au service communication (communication@saintjuliendeconcelles.fr) au minimum 3 semaines avant le début de l'évènement.

Pour être diffusé, le message doit impérativement concerner une manifestation ou un évènement culturel, sportif, social, environnemental ayant un caractère communal ou d'intérêt communautaire et ouvert au public.

Règlement disponible sur le site internet de la ville www.st-julien-de-concelles.fr

Association : _____

Nom, prénom du demandeur : _____

N° de téléphone : _____

Adresse mail : _____

| | |
|--|--|
| Type d'annonce (exposition, spectacle, fête, activités diverses, ...) | |
| Date de l'évènement | |
| Lieu | |
| Horaires | |
| Tarif | |
| Site internet de l'association | |